

A Genève : que fait-on à l'école publique laïque?

Mme Isabelle Vuillemin, DGEP

Mme Isabelle Nicolazzi, DGCO

Mme Chantal Andenmatten, DGPO

1. Enseignement primaire

Mme Isabelle Vuillemin

Direction générale de l'enseignement primaire (DGEP)

Directrice de l'enseignement et de la scolarité



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PORT TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement primaire
Direction de l'enseignement et de la scolarité

20 avril 2013- Page 2

Cadre de l'enseignement genevois

- Objectifs de l'école publique (LIP art. 4) :
 - d) "préparer l'élève à participer à la vie sociale, culturelle, civique, politique et économique du pays, en affermissant le sens de ses responsabilités, la faculté de discernement et l'indépendance de jugement",
 - e) "rendre chaque élève progressivement conscient de son appartenance au monde qui l'entoure, en éveillant en lui le respect d'autrui, l'esprit de solidarité et de coopération et l'attachement aux objectifs du développement durable".
- Le DIP tient à renforcer la transmission des faits religieux dans le cadre d'une culture humaniste et laïque construite sur la connaissance.

Pourquoi traiter des faits religieux à l'école primaire ?

La dimension culturelle des faits religieux

- La laïcité à l'école consiste à aborder ces faits de manière objective, comme des repères chronologiques, artistiques et symboliques.
- La connaissance de ces repères fait partie intégrante de la culture que l'école doit transmettre aux élèves.
- Il est nécessaire d'apporter aux élèves les éléments de culture indispensables à la compréhension du monde contemporain.

Enquête réalisée à l'enseignement primaire

Taux de réponse :

- 975 / 1955 enseignant-e-s (50%)

Objectifs :

- savoir comment sont pris en compte les faits religieux dans l'enseignement et dans la vie scolaire,
- identifier les besoins des enseignant-e-s en la matière.

Enseignement



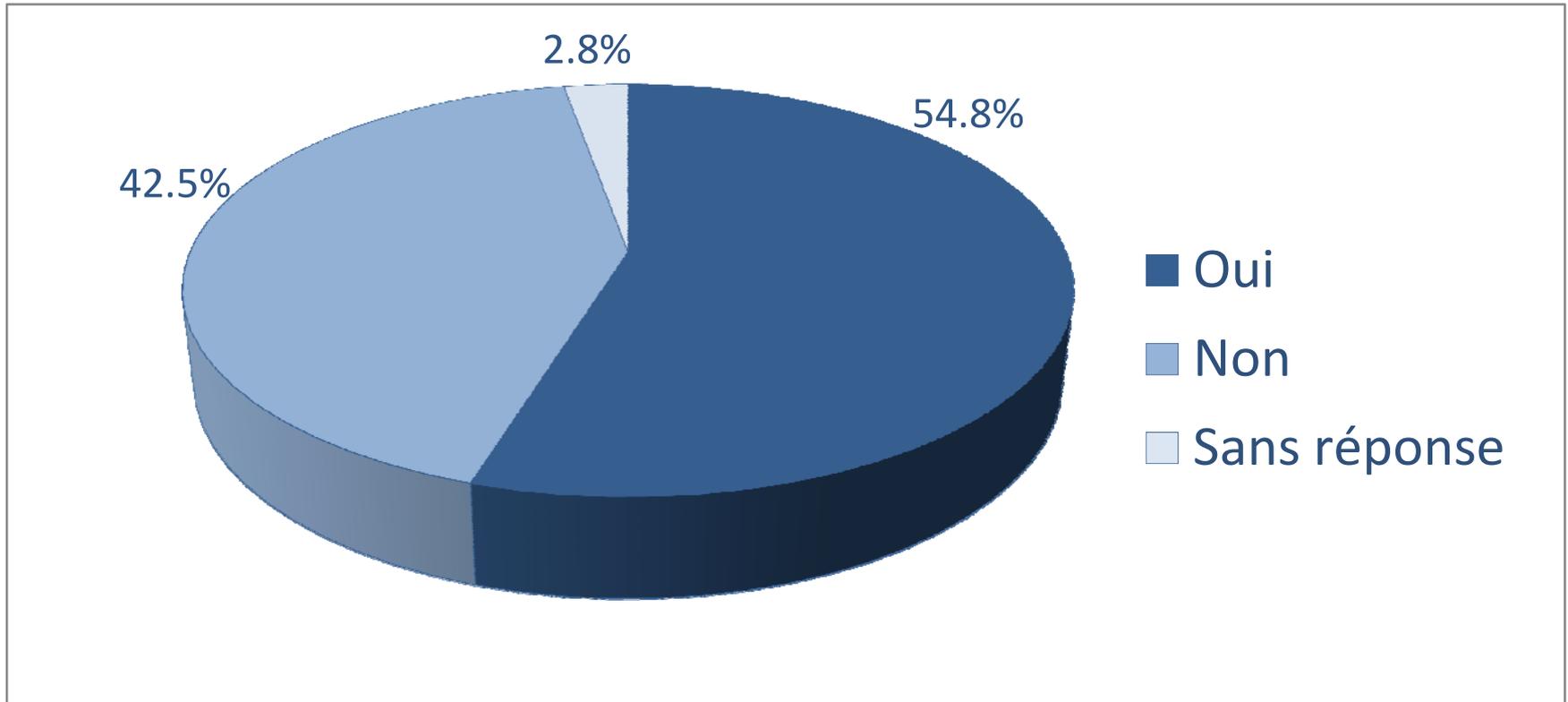
REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PORT TENEBRAS LUX

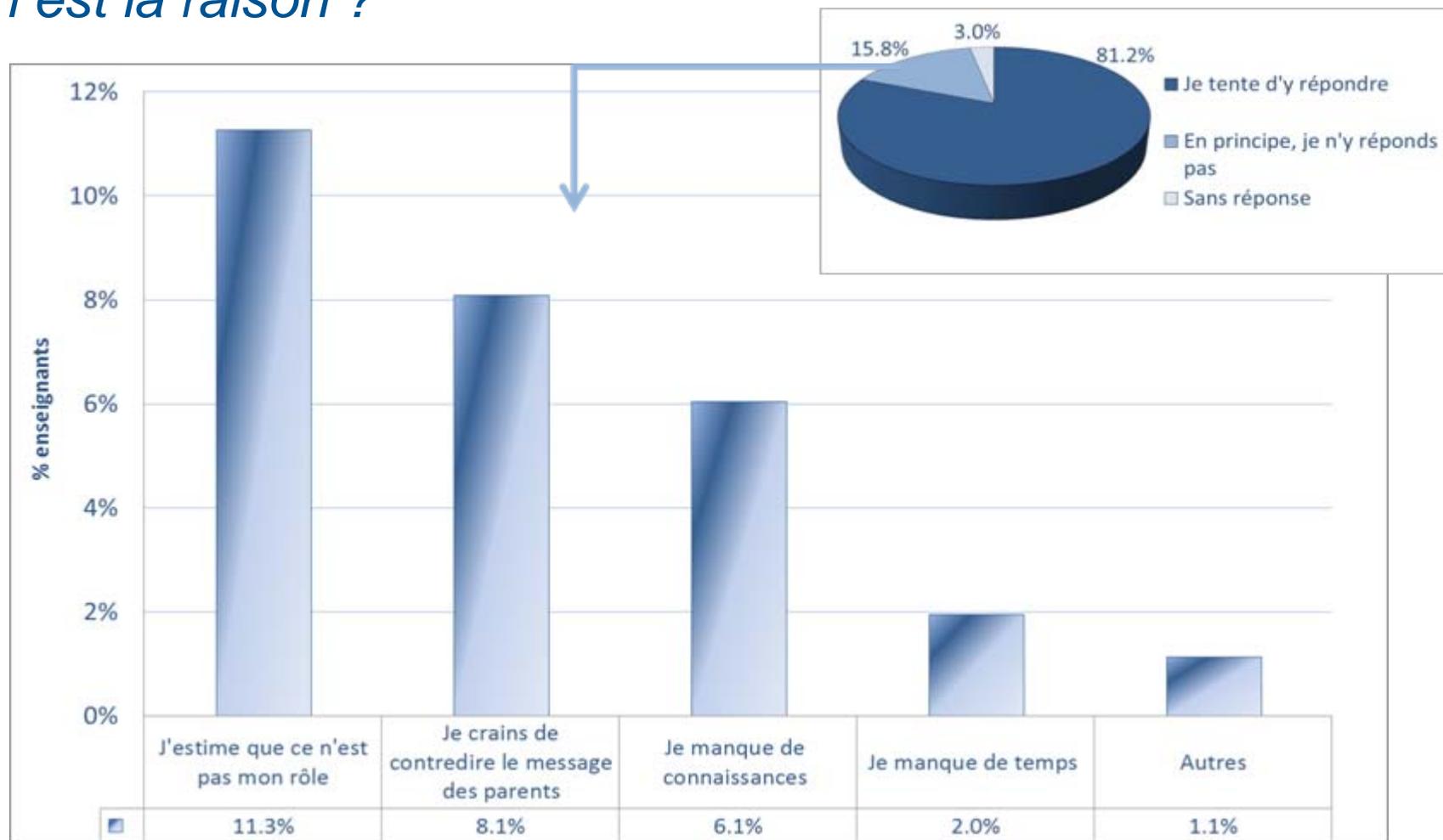
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement primaire
Direction de l'enseignement et de la scolarité

20 avril 2013- Page 6

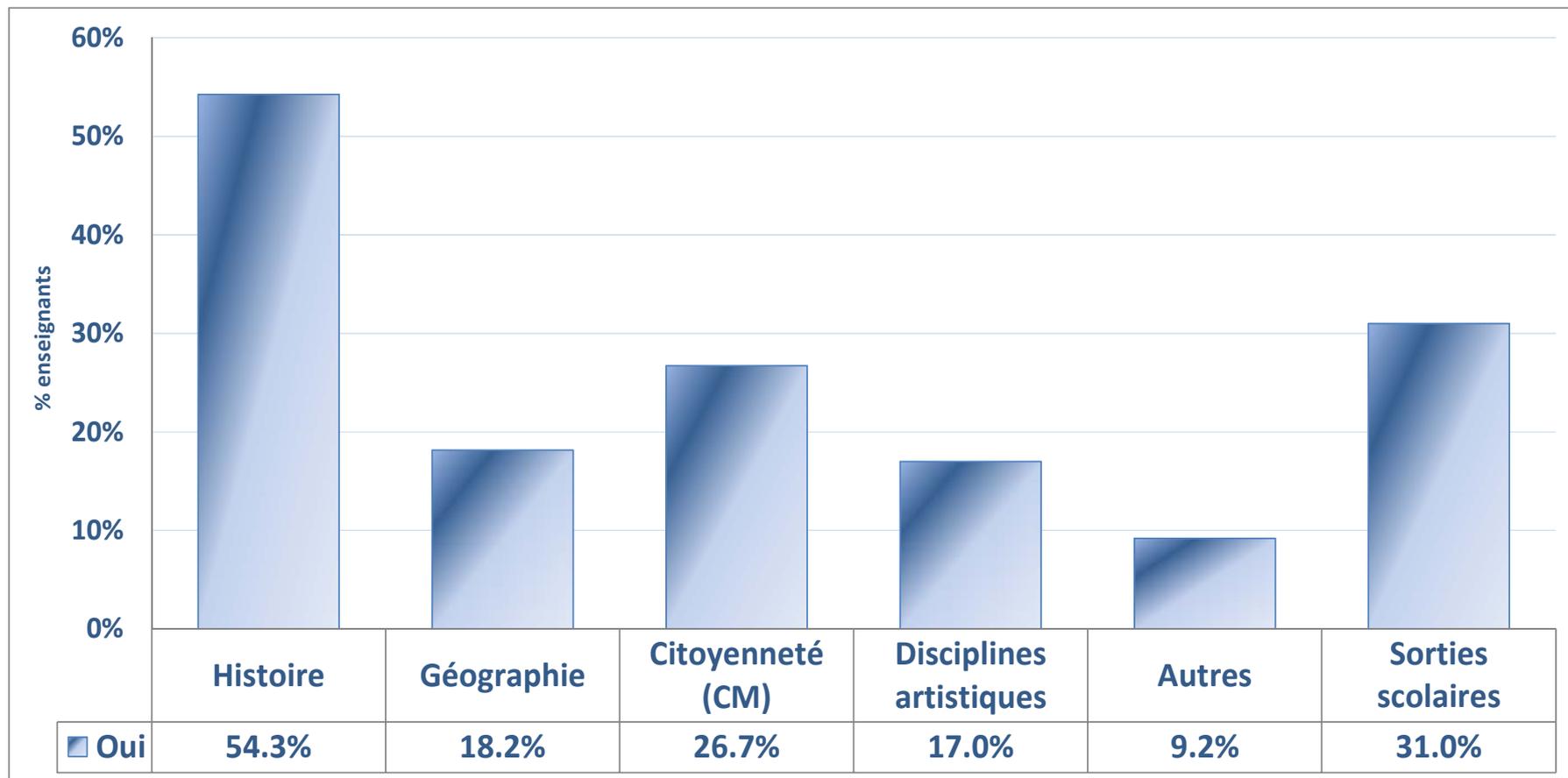
Vous sentez-vous à même de répondre aux questions posées par vos élèves en lien avec les faits religieux ?



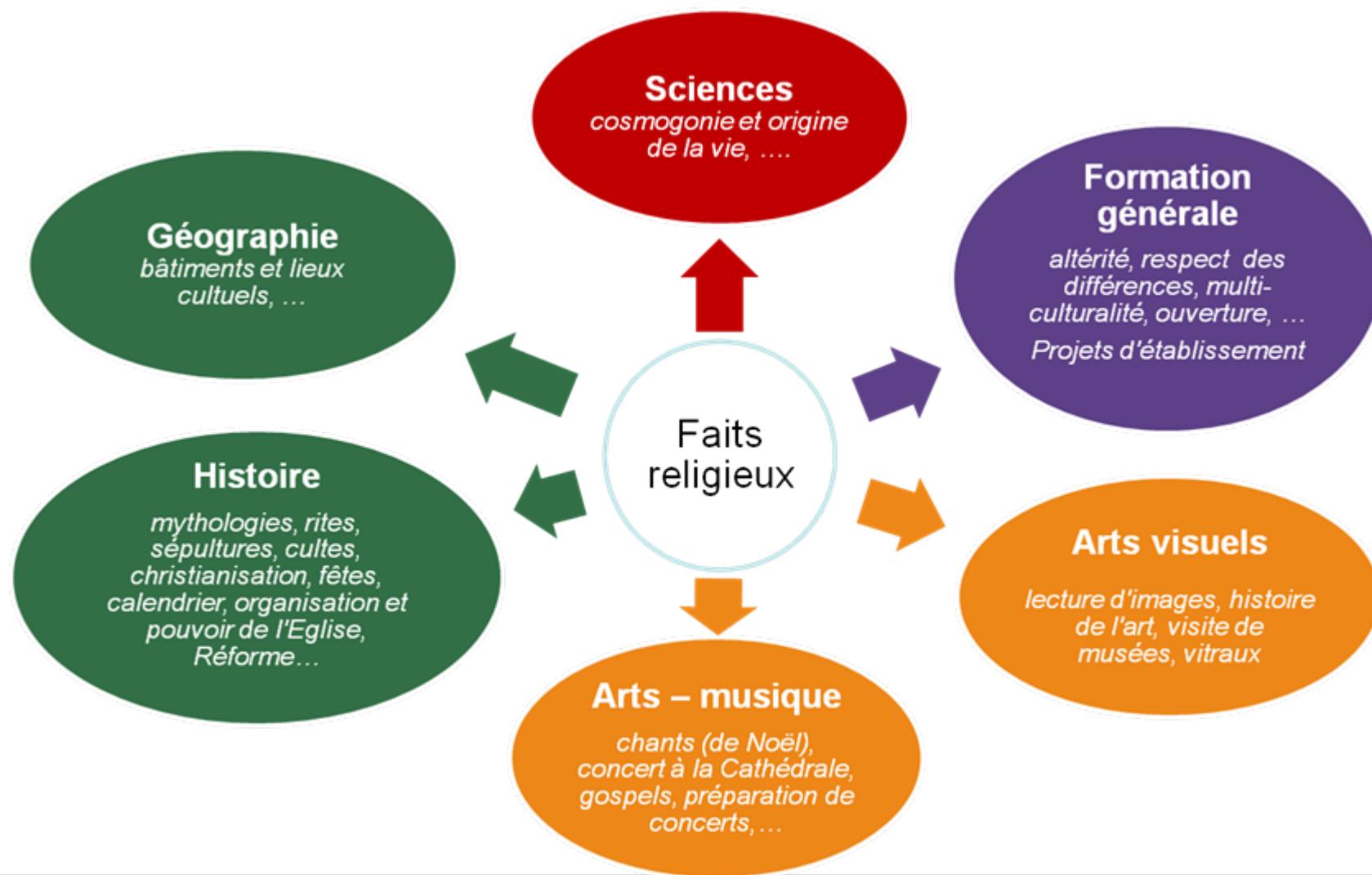
Comment réagissez-vous face à des questions d'élèves touchant aux faits religieux ? Si vous n'y répondez pas, quelle en est la raison ?



Dans votre enseignement, abordez-vous des notions relatives aux faits religieux ?



PER et faits religieux



Vie scolaire



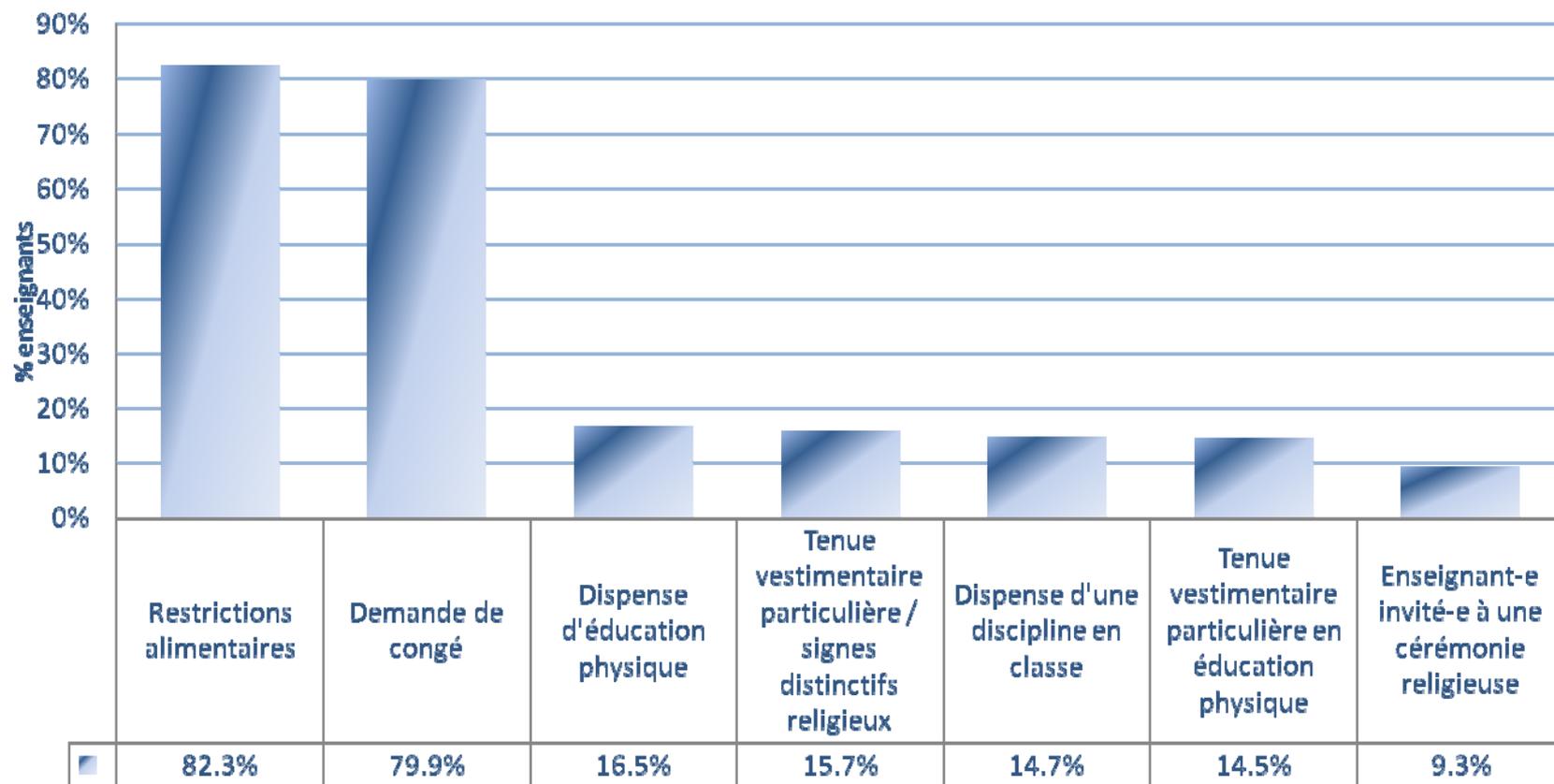
REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POIT TENEBRAS LUX

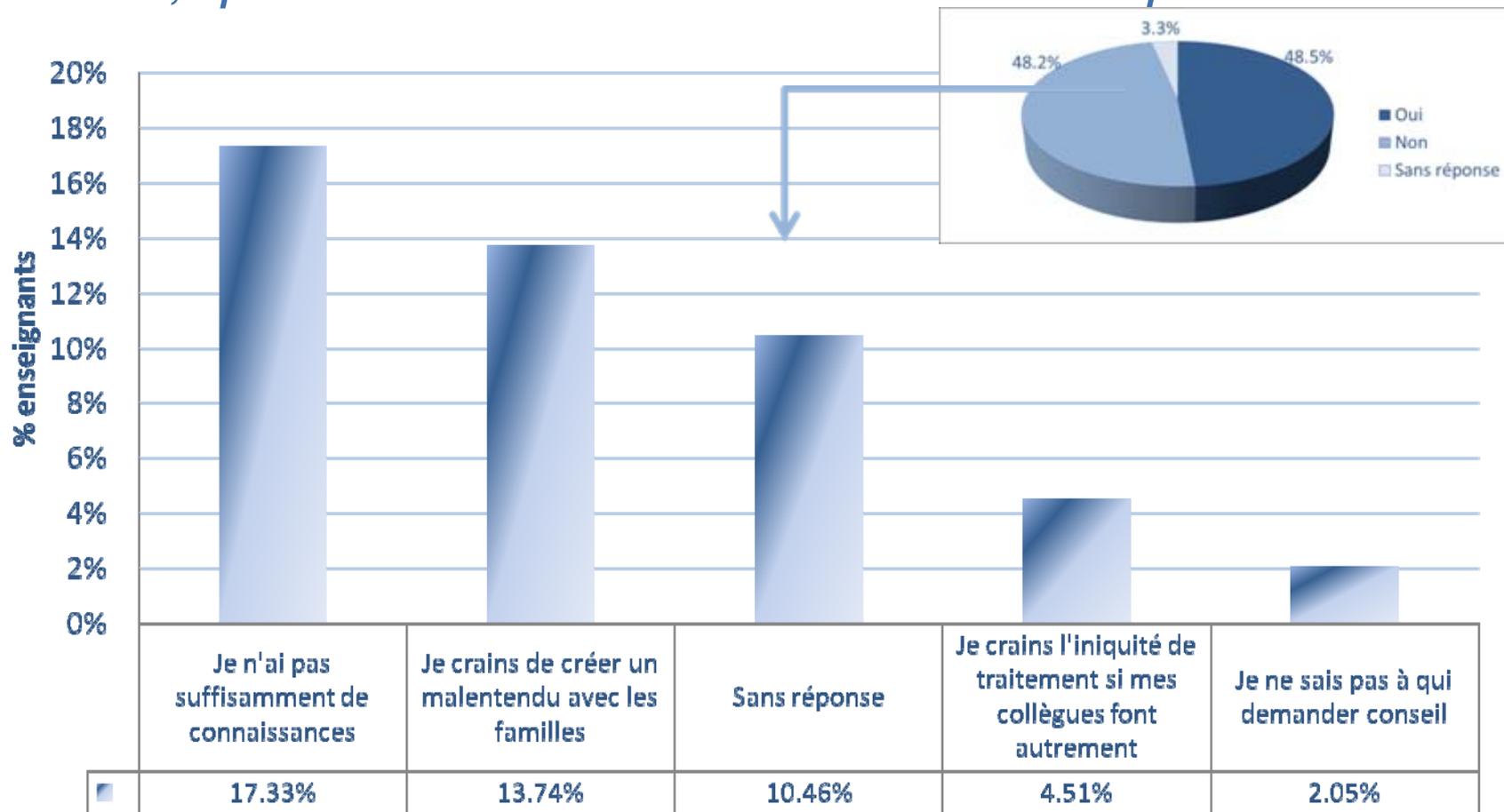
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement primaire
Direction de l'enseignement et de la scolarité

20 avril 2013- Page 11

Dans votre cadre professionnel, avez-vous déjà été confronté-e à des demandes en rapport avec l'appartenance religieuse d'un-e de vos élèves ?



Vous sentez-vous suffisamment outillé-e pour y faire face ? Si non, quels outils ou ressources vous manque-t-il ?



Quels outils sont à disposition pour l'enseignement ?

- Plan d'études romand (PER)
- Formations pour les enseignant-e-s (initiale et continue)
- Programme culturel "Ecole&Culture"
- Dossiers pédagogiques élaborés par le Service de la coordination pédagogique (SCoP)
- Bibliographie éditée par la bibliothèque scolaire (BISCO)

Quels outils sont à disposition pour la vie scolaire ?

- "Panorama des Religions"
- Promotion du "Mieux vivre ensemble" et renforcement, dans les projets d'établissement, des actions liées au climat scolaire
- Publication de recommandations à l'usage du corps enseignant pour gérer la diversité religieuse dans le cadre scolaire (en projet)

Merci de votre attention